

# Le Burundi se retire de la CPI

**Burundi L'Onu a mis en garde contre le danger de "génocide" dans ce pays.**

**L**e vice-président burundais, Gaston Sindimwo, a annoncé vendredi à la radio nationale que Bujumbura avait engagé une procédure de retrait de la Cour pénale internationale (CPI) – une première dans l'histoire de cette institution créée en 2002. Selon la BBC, qui a rapporté l'information, la décision a été prise par le conseil des ministres jeudi.

C'est en février 2015 que le président de l'Union africaine – cette année-là, le Zimbabween Robert Mugabe – avait annoncé l'intention des pays africains de se retirer de la "très raciste" CPI, surnommée "*Cour pénale indigène*" par les nombreux Africains qui lui reprochent de ne juger que des ressortissants de ce continent.

Depuis lors, une enquête a été ouverte, pour la première fois, hors d'Afrique – en Géorgie, en janvier 2016. Des examens préliminaires hors d'Afrique traînent depuis des années sans aboutir, notam-

ment sur la Colombie, depuis 2004.

## **L'Onu redoute un génocide**

Le projet de retrait africain de la CPI a été repris par le président tchadien Idriss Déby lors du dernier sommet de l'Union africaine. Si plusieurs pays du continent ont dit étudier la question, le Burundi est le premier à mettre la menace à exécution.

Ce pays est plongé, depuis avril 2015, dans une spirale de violences déclenchée par le président Pierre Nkurunziza, qui s'accroche au pouvoir bien que l'Accord de paix d'Arusha, qui a mis fin à la guerre civile (1993-2005), limite expressément à deux les mandats présidentiels, s'achevant en 2015.

En avril 2016, le procureur de la CPI, Fatou Bensouda, a annoncé l'ouverture d'un examen préliminaire sur le Burundi. Le 20 septembre, une commission d'enquête de l'Onu a dénoncé de graves violations des droits de l'homme par le gouvernement burundais et souligné le grand danger de "*génocide*".

**MFC**